

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITÉS

EUROVÉLO 3 : LE DÉPARTEMENT CONSTRUIT UNE PASSERELLE SUR LE PONT DE VALVINS

1 DOCUMENT - Publié le 26 mai 2021



Communiqué de presse - Pont de Valvins - 26 mai 2021.pdf
PDF-641.54 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Traverser l'Europe à vélo en passant par la Seine-et-Marne, ce sera bientôt possible ! Dans le cadre de sa politique cyclable, et de la continuité de l'EuroVélo3, le Département de Seine-et-Marne a commencé la réalisation d'une passerelle sur le pont de Valvins. Les travaux dureront jusqu' au mois de septembre 2021, et des aménagements de circulation pour traverser la Seine seront prévus pour les mois de juin, juillet et août.

Commencée en mars 2021, la construction de cette passerelle sur le pont de Valvins va permettre le franchissement de la Seine par les usagers en toute sécurité. Cette nouvelle passerelle cycles et piétons s'étendra sur 157 m de long et 3m de large, avec la mise en place d'un muret et d'un garde-corps d'une hauteur de 1,20m. Les travaux de construction de la passerelle concernent la route départementale RD210 sur les communes de Samoreau, Vulaines-sur-Seine et Samois-sur-Seine et impacteront la circulation sur le pont de Valvins durant les mois de juin, juillet et août :

- Interdiction de circulation de Samoreau vers Fontainebleau (des déviations seront mises en place, avec la possibilité de franchir la Seine au pont de Champagne-sur-Seine et en aval au pont de Fontaine-le-Port.)
- La circulation sera maintenue dans le sens Fontainebleau vers Samoreau (mais interdite aux convois exceptionnels.)
- La circulation sera occasionnellement fermée de nuit sur toute son étendue et dans les deux sens.

Le coût de cette opération s'élève à 1 200 000 € et est financé à 60% par la Région Île-de-France et 40% par le Département de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr